

MAC FORMATEUR PRAP 2S

Secteur Sanitaire et Social



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION

FORMATION
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES FORMATEURS PRAP
SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL ET DEMARCHE ALM
MAC FORMATEURS PRAP 2S

(Durée : 4 jours (28 heures))

Public

Formateurs PRAP 2S certifiés depuis moins de 36 mois

Prérequis

Formateurs PRAP titulaires d'un certificat de formateur PRAP 2S et de l'attestation « bases en prévention » de l'INRS.

Objectifs

- Élaborer un projet formation-action PRAP intégré dans la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Organiser, animer et évaluer une formation-action à la prévention des risques liés à l'activité physique
- Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage

Contenu

- Nouveaux enjeux, évolution des pratiques, nouveau dispositif de formation PRAP, référentiel de formation et de certification
- Échanges de pratiques
- Retour d'expérience
- Analyses de situations de travail
- La démarche ALM
- La formation des acteurs
- Certification des compétences
- Le système de gestion des formations
- L'habilitation INRS

Méthodes et outils

Echanges interactifs, travaux de groupe, expérimentation des outils, plateau technique moderne, jeux de cartes...

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

nathalie.vancelst.amncf@gmail.com - 06.98.96.45.85 - **www.amn-conseil-formation.fr**

Mode de validation

Un certificat de formateur PRAP 2S est délivré par l'intermédiaire d'AMN CONSEIL ET FORMATION aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation certificatives.

Pour conserver sa certification, le formateur PRAP 2S doit participer à une formation de « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) d'une durée de 28h (4j) par période de 36 mois.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 28 heures réparties en 4 jours consécutifs.

Effectif maximum : 10 stagiaires.

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur de formateur PRAP certifié par le réseau prévention.

PROGRAMME DE FORMATION MAC FORMATEUR PRAP 2S

JOUR 1	
9h00 – 12h30 13h30 – 17h00	Accueil et présentation Objectifs de formation Retour d'expérience Retour d'expérience sur l'ALM Actualités et nouveautés sur le dispositif PRAP INRS

JOUR 2	
9h00 – 12h30 13h30 – 17h00	Préparation à l'ECDC2 EC DC2

JOUR 3	
9h00 – 12h30 13h30 – 17h00	Préparation à l'EC DC3 EC DC3

JOUR 4	
9h00 – 12h30 13h30 – 17h00	Préparation à l'ECDC4 ECDC4 Bilan

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

nathalie.vancelst.amncf@gmail.com - 06.98.96.45.85 - **www.amn-conseil-formation.fr**